

AMIS DU THEATRE BARNABE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 7 MAI 2015

Au foyer du Théâtre Barnabé à Servion à 19h00

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h10

Ordre du jour

1. Bienvenue
 2. Liste de présence
 3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2014
 4. Rapport de la présidente
 5. Rapport de la trésorière
 6. Rapport des vérificateurs des comptes
 7. Approbation des comptes et du rapport d'activité
 8. Attribution au théâtre
 9. Nomination statutaires :
 - a) du comité
 - b) des contrôleurs des comptes
 - 10.- Sortie annuelle
 - 11.- Propositions et divers
- 1.- Bienvenue. La Présidente souhaite une bienvenue toute particulière à cette assemblée générale, car le théâtre fête cette année le 50^{ème} anniversaire du théâtre. Celui-ci sera souligné et fêté comme il se doit par la présentation, comme annoncé, d'une comédie musicale comico-lyrique en hommage à Emile Jacques Dalcroze, du 21 mai au 7 juin prochain. Nous vous attendons toutes et tous.
 - 2.- Liste de présence. Comme de coutume, la Présidente invite toutes les personnes présentes à signer la liste des présences qui se trouve à l'entrée. (30 membres sont enregistrés).
Plusieurs membres empêchés de participer à notre assemblée générale, se sont excusés par écrit, elle les remercie de leur délicatesse. Elle fait grâce à l'assemblée d'en donner lecture.
 - 3.- Procès-verbal de l'assemblée générale 2014. Ce document peut être consulté sur le site des Amis. Y a-t-il des remarques ou des modifications à y apporter ? Tel n'est pas le cas, il est donc adopté avec remerciements à son auteur.
 - 4.- Rapport de la Présidente. Le comité s'est réuni autant que nécessaire, tout cela dans une franche bonne humeur.

La liste des membres est à jour, elle compte 188 membres et l'association a eu le plaisir d'enregistrer 21 nouvelles adhésions. Ce beau score n'est pas étranger au sourire aguicheur de la barmaid du bar à champagne. (La Présidente naturellement) La Présidente rappelle également le site internet des Amis, et elle engage tous les membres à le consulter le plus souvent possible. On y trouve des informations sur l'activité de l'association. Les statuts y figurent également et ne seront envoyés que sur demande express

Une page « face book » est également consultable.

La sortie annuelle du 16 septembre 2014, au Jardin tropical de Frutigen a été une réussite, tant au niveau du temps que de l'intérêt des participants. Les explications données par Madame Burgat ainsi que l'excellent repas partagé au restaurant du site tropical, ont comblé tout le groupe.

Ensuite, la famille Burgat direction Lac Bleu, pour une visite de la pisciculture et pour certains un tour en bateau. Un chaleureux merci à la famille Burgat pour cette magnifique organisation.

Afin de poursuivre un geste très apprécié du théâtre, chaque membre de l'association recevra un billet pour la générale publique de la Revue 2015-2016. Pour terminer, la Présidente remercie la commune de Servion pour son soutien au théâtre Barnabé. Elle remercie aussi tout spécialement ses collègues du comité, toujours motivés et prêts à l'aider dans sa tâche et bien sûr pour les excellents moments d'amitié partagée. Elle remet à chacun de ses collègues un petit présent.

- 5.- Rapport de la trésorière. Madame Chantal Gaudin présente les comptes et débute par les recettes : elle présente le comparatif avec l'année 2013. Augmentation du poste cotisations, ce qui correspond à l'augmentation du nombre de membres. Poste des dons : un don anonyme de 1000 fr ainsi que divers dons. Toujours pas de subvention de la commune ! L'exercice boucle avec une perte de 1050,25 fr, ceci est dû à l'achat des nouveaux dépliants pour la somme de 1720 fr. Pour les dépenses, l'attribution au théâtre est de 15'000 fr pour le reste on peut relever les frais de comité, représentation : cette somme comprend principalement les frais pour l'assemblée générale. Puis pour terminer, présentation du bilan : sous le poste créanciers, il s'agit de la provision pour les dépliants, dont la facture nous est parvenue en 2015. Un compte spécial a été ouvert pour le 50ème du théâtre afin de ne pas mélanger les dons avec la trésorerie courante. L'association présente un actif de 31503,20fr. Aucune question n'est posée à la trésorière, la Présidente remercie la trésorière.
- 6.- Rapport des vérificateurs des comptes. La commission est composée de Mme Patricia Tauxe et de M. Alain Schwab. Ce dernier est rapporteur. Il relève l'exactitude dépenses et recettes sont justifiées. En conséquence il propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés, de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité pour leur gestion et de prendre acte du rapport.
- 7.- Approbation des comptes et du rapport de gestion : La Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques concernant les comptes, ainsi que sur le rapport de

gestion. La parole n'est pas demandée.

La Présidente propose alors à l'assemblée d'approuver les comptes et la gestion et d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité, par un levé de main.

Approbation à l'unanimité.

8.- Attribution au théâtre. D'entente avec les responsables du théâtre, le comité a décidé, pour cette année du jubilé, d'attribuer 25'000 fr pour le spectacle du 50^{ème}.

9.- Nominations statutaires. a) du comité
b) des vérificateurs des comptes

a) les membres du comité ici présent sont d'accord de poursuivre leur mandat dans la même composition.

L'assemblée accepte à l'unanimité et par acclamations le comité tel que présenté.

b) Mme Gysler est en fin de mandat. Actuellement en fonction : Mme P. Tauxe et M. A. Schwab. Il faut par conséquent désigner encore un suppléant ; M. Patrick Luisier est présenté.

L'assemblée approuve par applaudissements, la désignation de Mme. P.Tauxe, M. A.Schwab et M. Patrick Luisier pour le prochain exercice.

10.- Sortie annuelle. Monsieur Claude Burgat nous présente le projet de la prochaine sortie, laquelle est fixée au 15 octobre. Des feuillets se trouvent sur les tables avec un descriptif ainsi qu'un formulaire d'inscription. En résumé: brissolée au-dessus de Martigny, visite du musée du chien St Bernard ainsi que de la fondation Giannada.

11.- Propositions et divers. Le vice-président présente brièvement les actions menées pour le 50^{ème} du théâtre, il rappelle la circulaire envoyée à tous les membres et les invite à poursuivre la promotion pour la souscription aux « Barnabés Or, Argent et Bronze ». Tous les dons sont acceptés, afin que la participation de l'association à ce jubilé soit exceptionnelle.

La Présidente présente les nouveaux dépliants et rappelle que vos amis sont nos amis et qu'en offrant le dépliant en les incitant à rejoindre l'association c'est donner à cette dernière plus de moyen pour soutenir les activités du théâtre.

Monsieur Samatani, directeur artistique informe l'assemblée sur le spectacle du jubilé et en particulier sur l'hommage à Emile Jacques Dalcroze. De plus il informe que dorénavant, le programme du théâtre, présente les activités de toute l'année en une seule édition.

La présidente demande s'il y a des propositions, des remarques ou des questions.

La parole n'est pas demandée, elle conclut par ces mots : le monde du théâtre est un monde de superstitions. Depuis la nuit des temps, nombre de traditions ont perduré et sont encore vivaces sur les plateaux de théâtre : interdiction de prononcer le mot corde sur un plateau, interdiction de porter un costume vert, ne pas se souhaiter bonne chance etc. L'assemblée est close à 20h10.

Le verre de l'amitié est servi dans le hall du théâtre.

